Février 2026

Le Petit Saint-Saphorien

A tous les habitants et habitantes de Saint-Saphorin,

Pas facile, au lendemain des dramatiques événements de Crans-Montana de venir vous présenter les vœux de la Municipalité pour une année radieuse, propice au développement de vos projets etc !

Toutes les victimes, dont beaucoup proches de nous, ont vu leurs projets stoppés net, dans l'élan de leur jeunesse, par la mort tragique ou par le long processus de guérison qui s'ouvre devant elles. Nos cœurs brisés sont en pensées avec toutes et tous, et leurs familles.

suite en page 2

A découvrir dans cette édition :

Elections communales

- Récapitulatif des autorités
- Mode d'élection

Manifestations

- 1er Août à Saint-Saphorin
- Tour de France Femmes

Stationnement

- Nouveaux horodateurs
- Nouveaux macarons

Commune de Saint-Saphorin (Lavaux)
Chemin de l'Ancien Collège 6
1071 Saint-Saphorin.ch
021 921 49 40
commune@saint-saphorin.ch
www.saint-saphorin.ch

Editorial du Syndic, suite

2026 est une année importante pour les communes vaudoises. Le renouvellement de vos autorités communales se profilent à l'horizon du 8 mars et nous ne manquerons pas de revenir avec un courrier de présentation de tous les candidats à la Municipalité.

Puisque c'est en effet 9 citoyennes et citoyens qui briguent une place à l'Exécutif. Votre Municipalité se réjouit d'une telle vivacité démocratique à l'heure où nombre de petites communes peinent à trouver des vocations…

Nous prenons le parti que le travail effectué, la bonne ambiance générale, entre Législatif et Exécutif, entre autorités et population, donne des ailes à de nouveaux candidats. Selon l'adage, il vaut mieux faire envie que pitié… C'est donc une raison de plus pour que chacun se mobilise et participe en glissant son bulletin dans l'enveloppe réponse !

Bien sûr, notre travail, s'il est reconnu, est peut-être sujet à discussion ou à remise en cause de cas en cas. Mais j'ai la faiblesse de croire qu'il ne fait pas polémique.

Nous nous réjouissons du débat démocratique à venir, et je renouvelle, au nom de la Municipalité, mes meilleurs vœux pour 2026.

Gérald Vallélian, Syndic

Bilan de la législature 2021-2026

De nombreux projets, certains en gestation depuis fort longtemps, ont été réalisés pendant cette législature, avec l'appui du Conseil communal. Mais nous avons aussi assuré au quotidien l'entretien et la mise en valeur du patrimoine, du vignoble, du réseau routier, etc. Enfin, une attention particulière a été portée aux finances communales.

Les principales réalisations de ces cinq dernières années

Réfection globale et mise aux normes du réseau d'eau potable. Une grosse étape est terminée, mais une autre s'annonce avec le remplacement des conduites et de certaines chambres à la Route de Chardonne, en parallèle des travaux de réfection effectués par le Canton. Le Manuel d'Autocontrôle, document complexe et obligatoire est en cours de finalisation.

Remplacement de l'éclairage public par un « smart système » à LED dont nous pouvons piloter l'intensité et la couleur selon les besoins et les heures, permettant une économie substantielle de plus de 70% de l'énergie consommée.

Réfection dite simple de la Route du Lac, RC 780, avec pose d'un tapis phonoabsorbant, réduisant très sensiblement les nuisances sonores. Mise aux normes des trottoirs tout en ayant réussi à préserver les places de parc existantes. Pose d'un radar pédagogique, réfection du passage sous voie avec graffitis et éclairage. Sur un budget initial de près de 2.6 mios, la part à la charge de la commune après rabais, subventions et prise en charge inespérée par un mécanisme intercommunal, les « dépenses thématiques », a pu être divisé par 3.

Révision du Plan d'Affectation Communal, PACom, en cours de finalisation. Gros travail de fourmi avec de plus en plus d'exigences cantonales.

Etude des dangers naturels concernant de potentielles chutes de pierres dans la zone en dessus de Lignières et dans le vignoble sous Ogoz. Les travaux de consolidation seront effectués dès ce printemps, étalés sur 2026 et 2027. Ils sont largement subventionnés par le Canton et la Confédération.

Mise sur les rails fin 2025 du projet visant à la transition énergétique de la commune. La première étape prévoit l'installation de panneaux

Bilan, la suite...

photovoltaïques sur les grands toits des hauts de la Commune et le remplacement des chauffages existants par des pompes à chaleur (PAC). La deuxième concernera la fourniture de chaleur par aquathermie, utilisation de l'eau du lac pour chauffer le bourg. Toutes ces réalisations sont entreprises par ST-SAPH Energies SA, avec pour seul investissement communal une prise de 40% des parts de la société, soit CHF 40'000.-. Cette société deviendra, à terme, le fournisseur d'énergie de la commune.

Outre d'importants travaux d'entretien des bâtiments dont la commune est propriétaire, 2 appartements ont été entièrement rénovés. Ceci a permis d'augmenter raisonnablement les loyers, ce qui aura un impact positif sur les finances communales futures.

La haie de thuyas du cimetière a été remplacée par une haie de plantes indigènes, un choix respectueux de la biodiversité et bénéfique pour la nature. Pour garantir leur bonne croissance, un système d'arrosage a été installé. Par ailleurs, du gravier a été épandu afin d'améliorer l'aspect général et de faciliter l'entretien. Ces aménagements contribuent à rendre notre cimetière plus harmonieux et accueillant pour tous les visiteurs.

Les murs extérieurs de la chapelle de Lignières ont été rafraîchis et les aménagements extérieurs revus.

Au cours de la présente législature, une augmentation de seulement 2 points d'imposition a permis de stabiliser les finances communales, dans l'attente des effets de la nouvelle péréquation (NPIV). Les boulversements géopolitiques et les incertitudes économiques influencent aussi les finances communales.

PRU

En cas de catastrophe ou de situation d'urgence, la population d'une zone menacée ou sinistrée doit pouvoir se rendre dans un lieu prédéterminé et proche d'elle, pour y trouver des informations et l'aide dont elle a besoin. Ce lieu s'appelle un Point de Rencontre d'Urgence (PRU).

Pour notre commune, celui-ci se situe dans la salle communale, chemin de l'Ancien Collège 6.

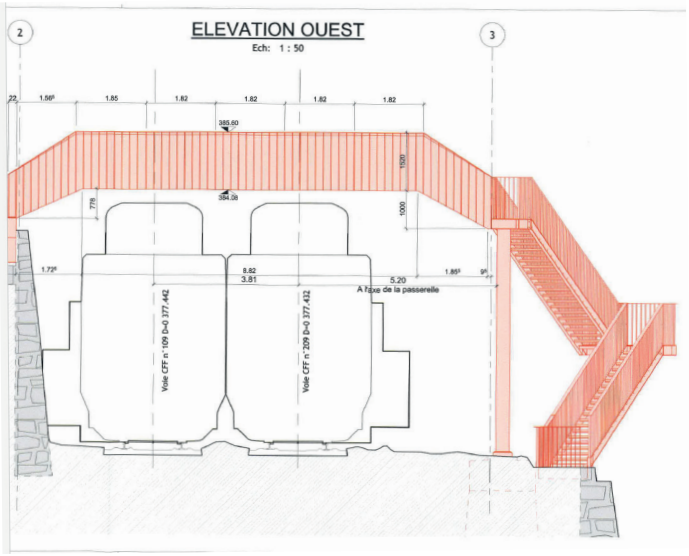
Passerelle des Bains Reymond

Les CFF ont initié, en 2013, le projet de remplacement de la passerelle des Bains Reymond, sur la Ligne 100 Lausanne–Vevey. En effet, le passage des trains à deux étages nécessite une hauteur plus importante que celle permise par l'ouvrage actuel.

Lors de l'été 2025, les CFF ont soumis un nouveau projet modifié; l'emplacement de la passerelle a été déplacé d'environ 6 mètres vers Vevey, ce qui permet de mieux intégrer l'ouvrage dans l'environnement ferroviaire existant. Par ailleurs, la nouvelle conception ne comporte plus qu'un seul pli à mi-parcours, qui rejoint l'escalier en pierre déjà présent.

Ces nouveaux plans ont été validés par la Municipalité.

La procédure d'approbation suit actuellement son cours et les CFF ont programmé le début des travaux pour octobre-novembre 2026.



Recensement des chiens

La Municipalité invite les propriétaires et gardiens de chiens domiciliés dans la commune à annoncer au greffe communal, d'ici au 28 février 2026, les chiens :

- achetés ou reçus en 2025,
- nés en 2025 et restés en leur possession,
- décédés en 2025,
- vendus ou donnés en 2025,
- ou qui n'ont pas encore été annoncés.

Elections communales générales

En donnant vos voix aux personnes qui s'engageront, vous les chargerez d'assurer le développement de notre commune et de prêter une attention toute particulière au mieux vivre ensemble et ceci pendant les 5 prochaines années.

Ainsi, vous assurez le lien entre la commune et vous.

Récapitulatif des autorités d'une commune

La commune est l'autorité la plus proche de la population. Elle s'assure que la population puisse disposer d'infrastructures adaptées et d'une qualité de vie agréable.

Pour cela, elle s'occupe des routes, des bâtiments, des bibliothèques, des installations sportives, de la vie associative et culturelle. Elle offre des services tels que l'accueil pré et parascolaire, un soutien aux sociétés locales, des animations et de l'aide pour les personnes dans le besoin.

La commune s'organise autour de différentes autorités et ce sont elles que votre vote permettra d'élire le 8 mars prochain :

Le Conseil communal, c'est le parlement local. Il réunit les citoyennes et les citoyens élus lors de l'élection. Cette autorité oriente la politique menée par la Municipalité.

La Municipalité, c'est l'organe Exécutif, elle élabore des projets, les traduit en préavis municipaux et les soumet au Conseil pour son approbation. Elle est composée de 5 membres.

Mode d'élection

Il existe deux systèmes d'élection, le système majoritaire et le système proportionnel. A Saint-Saphorin, la Municipalité et le Conseil communal sont élus au système majoritaire. Les candidates et les candidats ayant obtenu le plus de voix sont élus, sans tenir compte des listes. Pour être élu au premier tour, il faut dépasser les 50 % des voix. Si tous les sièges ne sont pas attribués, un second tour est organisé.

Votez et participez

Réception du matériel de vote entre le 9 et le 13 février 2026. Si vous n'avez toujours pas reçu votre matériel de vote, contactez le secrétariat municipal qui vous en fournira.

il y aura 3 votations simultanées :
- Elections communales;
- Election complémentaire au Conseil d'Etat;
- Votation fédérale (4 objets).

Le greffe se tient à votre disposition pour vous renseigner.



Le 8 mars, les clés de la commune sont entre vos mains !



Tous les renseignements sur le site "Pour ma commune" :

St-Saph Energies, vers l'indépendance énergétique

Dans le cadre de sa démarche environnementale et de sa volonté d'atteindre une part prépondérante de production d'énergies locales et renouvelables, la Municipalité a présenté au Conseil communal un préavis avec pour objectif la création de la société ST-SAPH Energies SA. Approuvé le 6 octobre 2025, il lance notre grand projet à l'échelle communale.

En partenariat avec INNERGIA et PRIMEO Energie, ST-SAPH Energies SA aura pour mission de réaliser, exploiter et financer les infrastructures nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par la Confédération.

A titre de rappel, les premières réalisations concerneront par étapes :

1. **Phase 1 hors zone ISOS dès 2026 :**
   - la pose de panneaux solaires photovoltaïques hors zone ISOS
   - l'installation d'une batterie de régulation du réseau d'électricité
   - la transformation énergétique de bâtiments privés, à savoir le remplacement des productions de chaleur existantes fonctionnant à l'énergie fossile par des systèmes utilisant des énergies renouvelables.

2. **Phase 2 au bourg dès 2027-2028 :**
   - la fourniture de chaleur par aquathermie.

3. **Pour toute la commune dès 2027** :
   - les habitantes et habitants pourront adhérer à une Communauté Electrique Locale (CEL) et bénéficier ainsi à prix coûtant de l'électricité produite sur le territoire communal.

ST-SAPH Energies SA, à travers son partenaire INNERGIA, vous adressera prochainement un questionnaire pour la phase 1 afin de mieux connaître vos besoins et votre situation énergétique actuelle.

Convaincus que cette initiative représente une étape importante vers un avenir plus durable pour notre commune, nous vous remercions de votre collaboration et de votre vif intérêt pour ce projet commun.

Pour tous renseignements :

Gérald Vallélian, Syndic
076 579 10 81
syndic@saint-saphorin.ch

Jean-Claude Chevalley, Municipal
079 421 75 83
jean-claude.chevalley@saint-saphorin.ch



ST-SAPH ENERGIES SA
Chemin de l'Ancien Collège 6
1071 Saint-Saphorin (Lavaux)
info@saint-saph-energies.swiss

Nouveau régime de stationnement

Ainsi que vous avez pu l'apprendre dans le tous-ménages distribué fin janvier, le nouveau régime de stationnement est désormais en vigueur.

Cette mise en œuvre s'est concrétisée par l'installation de trois horodateurs au Bourg ainsi que par le remplacement de l'ensemble de la signalisation.

Par cette mesure, la Municipalité espère faciliter le stationnement des habitants tout en permettant l'accès aux commerces.

Comme indiqué dans le tous-ménages, le système actuel des macarons journaliers papier est maintenu, par mesure de simplification. Ainsi, lorsque vous recevez des invités amenés à stationner plus de trois heures, vous avez la possibilité de leur remettre un macaron journalier, à acheter préalablement au greffe communal au prix de CHF 7.–.

Si la visite est planifiée à l'avance, votre invité peut également effectuer une demande de macaron journalier directement via l'application ParkingPay. Attention, celle-ci nécessite une approbation, elle doit dès lors être déposée quelques jours à l'avance.

Vous êtes nombreux à avoir déjà obtenu votre nouveau macaron dématérialisé via l'application Parkingpay.

Nous vous rappelons que le délai de prolongation des macarons papier 2025 échoit au 15 février 2026. Les personnes qui ne l'ont pas encore fait sont invitées à déposer leur demande d'autorisation de stationnement dans ce délai.

Pour toute question ou besoin d'information complémentaire, le secrétariat communal se tient volontiers à votre disposition.

Défibrillateur sur le bâtiment de l'Administration communale



La Municipalité vous informe qu'un défibrillateur automatique externe (DAE) sera prochainement installé sur la façade du bâtiment de l'Administration communale, au chemin de l'Ancien Collège 6.

L'emplacement a été choisi de manière à offrir une accessibilité optimale. Il se situe à proximité de la salle communale et du caveau des vignerons, ainsi qu'entre la place du Peuplier et la plage de la Lisette, soit un secteur fréquenté et stratégique du village.

La mise à disposition d'un défibrillateur permet une intervention rapide en cas d'arrêt cardiaque et contribue de manière déterminante à sauver des vies. Cet équipement renforce ainsi la sécurité de la population et des visiteurs.

La Municipalité se réjouit de cette amélioration en faveur de la santé et de la sécurité publiques.

Besoin d'aide ?

Des professionnels répondent à vos questions et vous guident vers les bons soutiens.



canton de vaud

AIDE ET SOINS À DOMICILE

Plus d'infos sur www.vd.ch/centrale-solidarites

Hotline gratuite et confidentielle
Lundi - vendredi
9h-12h30 / 13h30-17h30
centralesolidarites@avasad.ch

La minute Jean Villard Gilles

De l'autr' côté de l'Atlantiqu'
Dans la fabuleuse Amériqu'
Brillait d'un éclair fantastiqu'
L'Dollar.
Il f'sait rêver les gueux en loqu's
Les marchands d'soupe et les loufoqu's
Dont le cerveau bat la breloqu'
L'Dollar
Et par milliers, d'la vieille Europ'
Quittant sa ferme, son échopp'
Ou les bas quartiers interlop's
On part. Ayant vendu jusqu'à sa ch'mis'
On met l'cap sur la terr' promis'
Pour voir le dieu dans son églis'
Le dieu Dollar!
"Seigneur, veillez sur ces vieux murs
Tels qu'ils sont, dernier témoignage
De la vigueur des anciens âges
Avec leurs toits sur champ d'azur."

Et déjà dans la brume
Du matin blafard,
Ce soleil qui s'allume
C'est un gros Dollar!
Il éclaire le monde
De son feu criard,
Et les homm's à la ronde
L'ador'nt sans retard.

Autos, phonos, radios, machin's,
Trucs chimiqu's pour fair' la cuisine
Chaque maison est une usine
Standard.
A l'aub' dans un' Ford de série,
On va vendr' son épicerie
Et l' soir on retrouv' sa chérie,
Standard.

Alors on fait tourner les disques
On s'abrutit sans danger puisque
On est assuré contre tous risqu's
Veinard!
La vie qui tourn' comme une roue
Vous éclabousse et vous secoue
Il aim' vous rouler dans la boue
Le dieu Dollar.

On d'vient marteau. Dans leur folie
Les hommes n'ont plus qu'une seule envie
Un suprême désir dans la vie,
De l'or!
S'ils s'écoutaient, par tout le monde
On en sèmerait à la ronde
Au fond de la terre profonde
Encor'!
On en nourrirait sans relâche
Les chèvr's, les brebis et les vaches
Afin qu'au lieu de lait elles crachent
De l'or!
De l'or, partout, de l'or liquide
De l'or en gaz, de l'or solide
Plein les cerveaux et plein les bides
Encor'! encor'!

Mais sous un ciel de cendre,
Vous verrez un soir,
Le dieu Dollar descendre
Du haut d' son perchoir,
Et devant ses machines,
Sans comprendre encor'
L'homm' crever de famine
Sous des montagn's d'or!

Extrait de la chanson "Dollar", 1932



1er Août et TDF Femmes

Selon le tournus établi entre les communes, les festivités du 1er Août 2026 auront lieu à Saint-Saphorin !

Après l'édition 2022 organisée à Lignières, la célébration de cette année se déroulera dans la zone du port.

La Société de Sauvetage assurera le service des mets et des boissons. Un comité d'organisation a d'ores et déjà été constitué afin de préparer cet événement.

Les informations détaillées concernant le programme et l'organisation vous parviendront en temps opportun. La Municipalité se réjouit d'ores et déjà de vous accueillir nombreuses et nombreux à cette occasion.

Par ailleurs, le Tour de France Femmes 2026 traversera également la commune de Saint-Saphorin le 1er août 2026. Des informations complémentaires relatives au passage de la course et aux éventuelles mesures d'organisation ou de circulation seront communiquées ultérieurement.

Caveau des Vignerons

Le Caveau des Vignerons bénéficie désormais d'un nouveau système de chauffage pour votre confort, ainsi que d'une cuisine entièrement équipée, comprenant également toute la vaisselle nécessaire.

Que ce soit pour des fêtes en famille, des réunions entre amis, des anniversaires ou tout autre événement, le caveau offre un cadre chaleureux et pratique.

Réservez dès maintenant et profitez d'un lieu unique au cœur du village pour créer des souvenirs inoubliables !

Pour toute information sur les conditions de location, merci de contacter le responsable des locations à l'adresse voirie@saint-saphorin.ch ou au 021 922 30 29.

Services communaux

Secrétariat municipal & contrôle des habitants 021 921 49 40
Laurence Negro, greffe et police des constructions commune@saint-saphorin.ch
Anne-Marie Gisler, contrôle des habitants et secrétariat

Horaire d'ouverture le jeudi, de 17h00 à 19h00, ou sur rendez-vous

Bourse communale 021 921 51 43
Roger Stettler bourse@saint-saphorin.ch
Présent les lundis, mardis et jeudis, de 07h30 à 11h00

Service de voirie, service des eaux et réservations des salles 021 922 30 29
Jonathan Schaer voirie@saint-saphorin.ch

Service de conciergerie
Thierry Muser conciergerie@saint-saphorin.ch

Cave communale 021 922 30 28
Commande de vin également sur www.saint-saphorin.ch commune@saint-saphorin.ch